

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je suis au courant des préoccupations soulevées par le député. Je les ai transmises à la société Petro-Canada et je répondrai au député lorsque je disposerai des renseignements qu'il demande.

\* \* \*

## LES PRODUITS DANGEREUX

### LES ISOCYANATES

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, j'aurais posé ma question à la première ministre suppléante, étant donné que c'est la première fois qu'une femme occupe ce poste . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Deans:** Cependant, étant donné que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est parmi nous, je peux la lui poser. Étant donné les problèmes qu'a causés l'utilisation de l'urée-formaldéhyde sans consultations préalables et sans une connaissance suffisante de ses effets, le ministre va-t-il maintenant prendre des mesures en vue d'interdire l'utilisation des isocyanates jusqu'à ce qu'on ait effectué des études, afin de déterminer les effets que l'utilisation de ces produits peut avoir sur la santé des travailleurs et des consommateurs?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, la question du député ne se prête pas à une simple réponse à la Chambre des communes. Je suis persuadé qu'il a à l'esprit également la tragédie de Bhopal, par exemple, et les autres mesures de sécurité à prendre au sujet de ces produits chimiques.

J'ai demandé à mes collaborateurs de réexaminer nos normes de sécurité. Pour le moment, c'est tout ce que je peux dire.

### ON DEMANDE UNE INTERDICTION TEMPORAIRE

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, le ministre sait-il que les isocyanates entrent dans la fabrication de très nombreux produits au Canada et que les effets sur les personnes qui entrent en contact avec ces produits sont irréversibles? Étant donné les problèmes qu'ont causés dans le passé des substances semblables, n'interdira-t-il pas, au moins temporairement, leur utilisation jusqu'à ce qu'on en connaisse parfaitement les effets et qu'on puisse prendre des mesures protectrices adéquates?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, la question étant essentiellement la même, ma réponse demeure. Il est très facile de demander l'interdiction d'un produit «jusqu'à ce que . . .», mais il y a évidemment d'autres facteurs qui entrent en jeu. Il m'incombe d'examiner toute la question plutôt que de souscrire simplement à la recommandation du député.

## Questions orales

### L'ADMINISTRATION

#### LES NOMINATIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant et concerne les 160 nominations politiques faites depuis trois semaines, dont la nomination d'un ambassadeur désigné à Washington. Au sujet du favoritisme politique, on affirme que le premier ministre a dit ceci: «Nous allons réformer cet instrument de notre vie nationale». Il avait aussi promis pendant la campagne électorale qu'un comité du Parlement examinerait les nominations politiques. Le cas échéant, lesquelles des 160 nominations faites depuis trois semaines seront examinées par un comité parlementaire?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je pense que parmi les nominations que le premier ministre et le gouvernement ont faites, on compte un grand nombre de Canadiens éminents qui ont sûrement beaucoup de mérite. Je pourrais citer de nombreux exemples au député.

Je voudrais aussi rappeler au représentant qui le sait sûrement déjà, que la réforme parlementaire et la réforme de la Chambre ont été confiées aux bons soins de notre collègue, le député de Saint-Jean-Est. L'une des questions qu'il examinera sera justement celle que le député a soulevée. J'espère que ce dernier voudra collaborer aux efforts du député de Saint-Jean-Est.

[Français]

#### LA POLITIQUE ACTUELLE DU GOUVERNEMENT

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

C'est la promesse du parti progressiste conservateur et je ne vois pas pourquoi je devrais contribuer pour qu'ils remplissent leur promesse.

Le 16 juillet, lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre a dit, et je cite:

Je parlais à des conservateurs à ce moment et c'est ce qu'ils voulaient entendre. Lorsqu'on parle à la population canadienne durant une campagne électorale . . .

**M. le Président:** Je regrette infiniment, mais le député sait très bien qu'il n'est pas permis d'avoir de nouveau un préambule à une question supplémentaire. Je lui demande donc de s'en tenir à une question supplémentaire.

**M. Boudria:** Le premier ministre suppléant ne serait-il pas d'accord à l'effet que cette citation correspond à la politique actuelle du gouvernement conservateur plutôt qu'aux autres qui ont été énoncées durant la campagne électorale?

[Traduction]

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, selon les dernières données concernant la popularité des partis politiques au Canada, on compterait environ 53 p. 100 de Canadiens qui appuieraient le parti conservateur; 25 p. 100, je pense, qui appuient le parti libéral et 21 p. 100 le Nouveau parti démocratique.